



ROMANS SUR ISÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 30 mai 2016

Leaders positifs : un dispositif fédérateur

Dans le cadre du contrat de ville, la Ville de Romans (Drôme) et l'État ont soutenu et coordonné un nouveau dispositif porté par l'association Passeport Avenir destiné à aider les jeunes des quartiers prioritaires à poursuivre leurs études au-delà du bac.

Marie-Hélène Thoraval, maire de Romans, a souhaité accompagner des lycéens issus des quartiers prioritaires, afin de les inciter à poursuivre leurs études au-delà du bac et de les aider à lever les éventuels freins qui pourraient les en empêcher.

UN DISPOSITIF SOUTENU PAR L'ÉTAT ET PAR LA VILLE DE ROMANS, DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

Ce contrat intercommunal, signé en 2015 pour 5 ans, réunit un ensemble d'actions menées au bénéfice des quartiers dits prioritaires. A Romans, ils sont deux : l'Est et le Centre ancien.

Ainsi dans le cadre du contrat de ville, ce nouveau dispositif, baptisé Leaders positifs, cofinancé par la Ville et l'État, est créé dès 2015. Il vise à mettre en œuvre un tutorat individuel en amont du bac, au moment où se dessinent les orientations. Cette expérimentation fait de Romans une ville pilote.

L'EXPERTISE DE L'ASSOCIATION PASSEPORT AVENIR

Acteur important de ce dispositif, l'association Passeport Avenir a été sollicitée par la Ville de Romans.

Créée en 2005, cette association, d'envergure nationale, est soutenue par l'État. Elle accompagne, avec les entreprises, par le biais de cadres bénévoles, quelque 5000 jeunes par an, issus de milieux modestes, dans leurs parcours scolaires et professionnels. Son objectif est de lutter contre les discriminations et de faire émerger, en tant qu'exemples de réussite et de diversité, une nouvelle génération de leaders positifs. Pour cela, l'association met en place des ateliers collectifs et/ou un tutorat individuel.

L'ÉDUCATION NATIONALE, PARTENAIRE INCONTOURNABLE

L'Éducation nationale, signataire du contrat de ville, apparaît comme un partenaire incontournable du dispositif avec la participation du lycée professionnel Auguste-Bouvet. Ce dernier a pu faire bénéficier de ce dispositif, à titre expérimental, une de ses classes de 1^{re} bac pro, sur l'année 2016.

L'ACTION : DES ATELIERS COLLECTIFS, UN TUTORAT INDIVIDUEL

L'action vise à développer la connaissance et l'appropriation du monde de l'entreprise et à valoriser les parcours dans les filières professionnelles les plus en tension.

Des ateliers collectifs, animés par un binôme composé d'un professionnel et/ou d'un étudiant (en université ou école, bénéficiaire de Passeport Avenir), constituent la première marche du parcours. « Les voies d'accès aux études supérieures », « Les codes professionnels », « Préparer son orientation post bac » ou « Découverte du monde professionnel et du métier d'ingénieur » ouvrent le champ des possibles.

Seconde marche, des tuteurs professionnels issus des entreprises partenaires de l'association Passeport Avenir accompagnent individuellement des élèves de terminale.

Le proviseur du lycée Bouvet souligne le très bon écho tant de la part des élèves que des professeurs. L'action a permis de créer des exemples de réussite pour insuffler à d'autres jeunes l'envie de poursuivre des études.

LES ENTREPRISES, ÉLÉMENT-CLÉ DU DISPOSITIF

Enfin dernier élément-clé de ce dispositif : les entreprises. Passeport Avenir a fait notamment appel, pour le tutorat individuel, à deux de ses partenaires habituels, Orange et la Fondation Eiffage qui se sont chargés de trouver, en leur sein, deux cadres bénévoles. A l'avenir, de nouveaux tuteurs pourront également être sollicités dans le cadre de la démarche mécénat lancée par la Ville qui peut également se traduire par du mécénat de compétences.

Créée en 2008, la Fondation d'entreprise Eiffage soutient financièrement des projets solidaires, parrainés par un salarié ou un retraité du Groupe. Ayant pour mission principale l'insertion sociale et professionnelle, la Fondation a soutenu plus de 150 projets notamment dans les domaines de l'accès à l'emploi, à la formation ou au logement.

L'AMBITION POUR 2016-2017

Devant les premiers retours positifs de ce dispositif, les partenaires de la politique de la ville l'ont reconduit pour la deuxième année consécutive avec pour ambition d'étendre le tutorat individuel à d'autres élèves issus des quartiers prioritaires et d'élargir les ateliers collectifs aux secondes.

L'association souhaite, en complément, former davantage les tuteurs identifiés dans les entreprises présentes sur la commune de Romans et au sein des entreprises partenaires de Passeport Avenir.

L'expérience est par ailleurs proposée au lycée d'enseignement général Albert-Triboulet.

CONTACTS PRESSE

**Pascale Vernès – Ville de Romans – pvernes@ville-romans26.fr - Tél. 04 75 05 51 41
pref-communication@drome.gouv.fr - Tél. : 04.75.79.29.46 / 04.75.79.29.37**